



Formulaire de demande de vignettes résidentielles 2017

A envoyer ou déposer au Guichet unique 32-34 Bd Chasles – 28000 Chartres

Qu'il s'agisse d'une première demande ou d'un renouvellement avec ou sans changement d'adresse, vous pouvez établir votre demande par courrier en joignant ce formulaire et une copie des justificatifs nécessaires. Au maximum 2 vignettes par foyer.

Nom et prénom du demandeur*

S'agit-il d'un renouvellement* ?

Adresse*

Code postal*

Ville

N° de tél*

Adresse mail*

Immatriculation n° 1

Immatriculation n° 2

N° de la vignette du véhicule 1 de l'année précédente*

N° de la vignette du véhicule 2 de l'année précédente*

Justificatifs à joindre impérativement à votre demande :

-Taxe d'habitation ou justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, téléphone, électricité ou gaz...);

- Certificat d'immatriculation **à jour à une adresse chartreuse uniquement** ;

- Justificatif de l'entreprise pour les véhicules de société qui certifie que le résident est le conducteur habituel et que le véhicule est utilisé à titre personnel ;

Ces documents doivent être aux noms et prénoms du demandeur.

- Pour les jeunes logés chez leurs parents, une attestation d'hébergement des parents, la carte verte d'assurance de la voiture si celle-ci est à leur nom.

Vous souhaitez recevoir votre vignette à domicile : merci de joindre une enveloppe timbrée à vos noms et adresse au présent formulaire et ses pièces justificatives. Toute demande incomplète sera retournée à l'usager.

A défaut, merci de vous présenter auprès de l'accueil du Guichet unique afin de retirer votre vignette du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00, et le samedi de 9h00 à 12h30.

*** champs à remplir obligatoirement**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la Gestion du stationnement résidentiel (Déclaration N°1115339). Les destinataires des données sont : le Guichet Unique et la Police Municipale. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Guichet Unique – 32-34 Bd Chasles – 28000 Chartres. *Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.